



COMPTES ANNUELS
au 31/12/2022

SAFT GROUPE

Société par actions simplifiée

26 QUAI CHARLES PASQUA 92300 LEVALLOIS PERRET

CERTIFIES CONFORMES

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "CD", written over a light blue circular stamp.

Cédric Duclos - Le Directeur Général



Sommaire

Bilan actif.....	3
Bilan passif.....	4
Compte de résultat.....	5
Compte de résultat (suite).....	6
Intercalaire.....	7
Règles et méthodes comptables.....	8
Amortissements.....	11
Composition du capital social.....	12
Charges à payer.....	13
Produits à recevoir.....	14
Créances et dettes.....	15
Solde intermédiaire de gestion.....	16
Incidences des évaluations fiscales dérogatoires.....	17
Engagements financiers donnés et reçus.....	18
Rémunération des dirigeants.....	19
Effectif moyen.....	20
Tableau emprunts et dettes.....	21
Tableau de financement.....	22
Capacité d'autofinancement.....	23
Accroissement et allègement de la dette future.....	24
Résultat des 5 derniers exercices.....	25
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société.....	26
Filiales et participations.....	27
Répartition de l'impôt sur les bénéfices.....	28
Transfert de charges.....	29
Variation des capitaux propres.....	30
Charges à répartir sur plusieurs exercices.....	31
Eléments sur les postes des entreprises liées.....	32
Autres créances.....	33
Dettes fiscales et sociales.....	34
Ecart de conversion sur créances et dettes.....	35
Provisions et dépréciations.....	36
Réintégrations diverses.....	37
Feuille37.....	38

Bilan actif

<i>Rubriques</i>	<i>Montant brut</i>	<i>Amort. Prov</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. Incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	352 468 781	102 794 406	249 674 375	128 118 300
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	94 506 939		94 506 939	92 109 854
Autres immobilisations financières	197 748 119		197 748 119	203 184 899
ACTIF IMMOBILISE	644 723 840	102 794 406	541 929 434	423 413 052
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	410		410	
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 819 084		1 819 084	1 666 887
Autres créances	26 891 029		26 891 029	157 538 243
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont action propres :)				
Disponibilités	174 518		174 518	1 217
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	22 800		22 800	21 965
ACTIF CIRCULANT	28 907 840		28 907 840	159 228 311
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	673 631 680	102 794 406	570 837 274	582 641 363

Bilan passif

Rubriques		31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel	(dont versés :)	26 724 876	26 724 876
Primes d'émission, de fusion, d'apport		221 528 474	219 281 021
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		2 672 488	2 658 474
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	(dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves	(dont achat œuvres originales artistes :)		
Report à nouveau		42 107 602	30 372 690
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		30 206 283	36 870 309
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		323 239 722	315 907 369
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		1 403 899	
PROVISIONS		1 403 899	
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		938 079	1 176 885
Emprunts et dettes financières divers	(dont empr. participatif)	236 444 510	259 707 921
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5 817 643	2 889 516
Dettes fiscales et sociales		1 295 591	1 280 935
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		1 405 334	1 528 511
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance			
DETTES		245 901 157	266 583 768
Ecarts de conversion passif		292 496	150 227
TOTAL GENERAL		570 837 274	582 641 363

Compte de résultat

<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	6 748 664	14 030 580	20 779 244	19 520 449
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	6 748 664	14 030 580	20 779 244	19 520 449
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			6 733	9 475
Autres produits			7 828	12 506
PRODUITS D'EXPLOITATION			20 793 805	19 542 431
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			25 400 024	18 444 543
Impôts, taxes et versements assimilés			326 393	259 168
Salaires et traitements			1 443 169	1 425 096
Charges sociales			607 549	659 673
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				45 375
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			3	449 546
CHARGES D'EXPLOITATION			27 777 138	21 283 401
RESULTAT D'EXPLOITATION			-6 983 333	-1 740 970
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			37 053 281	37 492 079
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			1 742 142	1 374 063
Autres intérêts et produits assimilés			3 655 474	12 233
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			-6 733	5 477 869
Différences positives de change			1 665 087	8 821 105
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			44 109 252	53 177 350
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			2 684 883	5 199 409
Différences négatives de change			1 597 058	8 600 779
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			4 281 941	13 800 188
RESULTAT FINANCIER			39 827 311	39 377 162
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			32 843 978	37 636 191

Compte de résultat (suite)

<i>Rubriques</i>	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 245 795	777 883
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	1 403 899	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 649 694	777 883
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-2 649 694	-777 883
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-12 000	-12 000
TOTAL DES PRODUITS	64 903 057	72 719 781
TOTAL DES CHARGES	34 696 773	35 849 472
BENEFICE OU PERTE	30 206 283	36 870 309

COMPTES ANNUELS

Règles et méthodes comptables

A – Informations relatives à l'entreprise

La société Saft Groupe S.A.S a été constituée en mars 2005 par des fonds dont Doughty Hanson & Co. Limited est le gestionnaire (les « Fonds Doughty Hanson ») avec pour objectif de rassembler, sous le contrôle d'une société de droit français, les différentes filiales opérationnelles du Groupe Saft acquises directement ou indirectement par Saft Finance Sarl, une société de droit luxembourgeois constituée dans le cadre de l'acquisition en janvier 2004 des entités opérationnelles du Groupe Saft auprès d'Alcatel par ces fonds.

L'exercice social commence le 1er janvier pour se terminer le 31 décembre. Cet exercice social couvre une période de 12 mois.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la Société :

La société TotalEnergies SE, dont le siège social est au 2 Place Jean Millier - 92078 PARIS LA DEFENSE CEDEX, est la société consolidante du Groupe Saft.

Intégration fiscale :

Saft GROUPE est intégré fiscalement dans TotalEnergies S.E. à compter du 1er janvier 2017

SAFT FINANCE a fusionné dans SAFT GROUPE en date du 31 décembre 2019, le mali technique relatif à cette fusion est porté à l'actif dans le poste "Autres immobilisations financières" pour un montant de 203 184 898 euros au 31/12/2021 ainsi que l'annulation des titres de SAFT FINANCE comptabilisée dans les comptes de SAFT GROUPE pour un montant de 308 955 256 EUROS (cf. tableau de variation des immobilisations).

A noter également : la dépréciation des titres de SAFT AMERICA qui a été réalisé dans les comptes de SAFT FINANCE

avant la fusion pour un montant de 102 794 406 EUROS (cf. le poste "Autres Participations à l'actif).

SAFT ACQUISITION a fusionné dans SAFT GROUPE en date du 31 décembre 2022, le mali technique relatif à cette fusion est porté au passif dans le poste "Autres immobilisations financières" pour un montant de 5 436 779 euros au 31/12/2022, ainsi que l'annulation des titres de SAFT ACQUISITION comptabilisés dans les comptes de SAFT GROUPE pour un montant de 1 996 917 EUROS (cf. tableau de variation des immobilisations).

B – Faits marquants

A la suite du rachat de la totalité des actions de SAFT Groupe par TotalEnergies SE en juin 2021, cette dernière est devenue l'actionnaire unique de la Société et a décidé de transformer la société en société par actions simplifiée. Cette modification statutaire a été mise en oeuvre par l'assemblée mixte du 29 juin 2021.

La Société SAFT Acquisition a fait l'objet d'une dissolution sans liquidation par Transmission Universelle de Patrimoine à l'Associé unique SAFT Groupe SAS au 31/12/2023.

C – Règles et principes comptables généralement admis en France

Les comptes sont établis selon le nouveau plan comptable général modifié par le règlement ANC 2014-03 et le code de commerce ainsi qu'aux règles et principes comptables français. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases ci-après :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1 - Capital social

Au 31/12/2022, le capital social est fixé à la somme de 26 724 876 EUROS. Il est composé de :
26 724 876 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1 euros.

2 - Réserve légale

- le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 étant un bénéfice sera affecté en partie en réserve légale pour doter celle-ci à 10% du capital social.

- le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 étant un bénéfice sera affecté en partie en dividendes et le reste en report à nouveau

3 - Participations, autres titres immobilisés (méthode du multiple de l'EBITDA)

Les participations et autres titres immobilisés sont comptabilisés au coût d'achat plus frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'usage pour la Société. Elle est déterminée en fonction de l'actif net réévalué de la Société considérée, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

4- Valeurs mobilières de placement

NEANT

5- Prêts

Depuis le 01/07/2017, SAFT GROUPE est devenu la centrale de Trésorerie du groupe SAFT et gère le cash pooling.

En 2017, Saft Acquisition a continué à gérer le cash pooling jusqu'au 30 juin 2017, et depuis le 1er juillet 2017 SAFT GROUPE est devenu la centrale de Trésorerie du groupe SAFT (cash pooling).

La société a mis en place, en date du 27/11/2017, un prêt inter-compagnie avec

SAFT SINGAPOUR :

- 2 000 000 USD à moins d'un an

SAFT SINGAPOUR a remboursé SAFT GROUPE SAS à hauteur de 800 000 USD en 2018 ; 400 000 USD en 2019

SAFT SINGAPOUR a augmenté son prêt de 2 200 000 USD le 10/08/20

SAFT SINGAPOUR a remboursé SAFT GROUPE SAS à hauteur de 1 200 000 USD en 2021

SAFT SINGAPOUR a remboursé SAFT GROUPE SAS à hauteur de 1 200 000 USD en 2022

Le prêt s'élève à 600 000 USD au 31/12/2022

La Société a mis en place, en date du 28/07/2020, un prêt inter-compagnie avec

SAFT EV SAS

- 15 985 000 EUROS à moins d'un an

Le prêt a été porté à 92 109 432 EUROS au 31/12/2022

La Société a mis en place, en date du 01/11/2022, un prêt inter-compagnie avec

SAFT FERAK

- 300 000 EUROS à moins d'un an

Le prêt est porté à 1 700 000 EUROS au 31/12/2022

Les prêts sont rémunérés au taux suivants :

- USD SAFT SINGAPOUR : 6,36900%

- EUR SAFT EV SAS : 4,46900%

- EUR SAFT FERAK : 2,36800%

6 - Emprunts

La société a contracté les emprunts suivants auprès de :

- Total Energies Treasury : ligne de crédit à long terme 216 131 696 EUROS à taux variable

7 - Cash Pooling

Au 31/12/2022, les comptes cash pooling se présente comme suit :

- SAFT SAS pour un montant de 20 984 479,54 EUR à moins d'un an, au taux de 0%

- SAFT SAS pour un montant de - 678 864,31 GBP à moins d'un an, au taux de 0,40%

- SAFT SAS pour un montant de 2 090,97 USD à moins d'un an, au taux de USFED - 20 bps

- SAFT AB SUEDE pour un montant de - 6 499 896,02,38 EUR à moins d'un an, au taux de 0%

- SAFT AB SUEDE pour un montant de -271 636,70 GBP à moins d'un an, au taux de 0,40%

- SAFT AB SUEDE pour un montant de -17 540 117,97 USD à moins d'un an, au taux de USFED + 20 bps

- TOTAL ENERGIES SE pour un montant de - 11 857 002,61 EUR à moins d'un an, u taux de 0%
- TOTAL ENERGIES SE pour un montant de 952 609,29 GBP à moins d'un an, au taux de 0,10%
- TOTAL ENERGIES SE pour un montant de 17 703 306,15 USD à moins d'un an, au taux de USFED -20 bps

8 - Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

9- Dettes

Les dettes sont portées au passif à leur valeur nominale

10 - Base de conversion des éléments exprimés en monnaies étrangères

Le cas échéant, les éléments exprimés en monnaies étrangères sont enregistrés pour leur contre valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion. Les pertes de change font l'objet d'une provision pour risques.

11- Evenement post clôture n'ayant aucun lien direct prépondérant avec une situation existant à la clôture de l'exercice et ne remettant pas en cause la continuité

NEANT

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Réévaluation	Acquisitions, Apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Const. Install. générales, agenc., aménag.				
Install. techniques, matériel et outillage ind.				
Installations générales, agenc., aménag.				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				

IMMOBILISATIONS CORPORELLES**TOTAL GENERAL****VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES**

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL							
AUT. INC.							
Terrains							
Constructions :							
- sur sol propre							
- sur sol d'autrui							
- Installations							
Install. Tech							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPORELLES							
Acquis. Titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Composition du capital social

<i>Catégories de titres</i>	<i>Nombre de titres</i>			<i>Valeur nominale</i>
	<i>A la clôture de l'exercice</i>	<i>Créés pendant l'exercice</i>	<i>Remboursés pendant l'exercice</i>	
Actions ordinaires	26 724 876			1
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Produits à recevoir

ETABLI EN EURO		31/12/2022
<i>Montant des produits a recevoir inclus dans les postes suivants du bilan</i>		<i>Montant</i>
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Prêts		134 972
TOTAL		134 972

Créances et dettes

ETAT DES CREANCES				
	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>Plus d'un an</i>	
Créances rattachées à des participations				
Prêts	94 506 939	94 506 939		
Autres immobilisations financières	197 748 119			197 748 119
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	1 819 084	1 819 084		
Créance représentative de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	1 042	1 042		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux				
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéficiaires				
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	853 015	853 015		
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés				
Etat, autres collectivités : créances diverses				
Groupe et associés	26 035 967	26 035 967		
Débiteurs divers	1 005	1 005		
Charges constatées d'avance	22 800	22 800		
TOTAL GENERAL	320 987 971	123 239 851	197 748 119	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	3 624 432			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	1 049 401			
Prêts et avances consentis aux associés				
ETAT DES DETTES				
	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>Plus d'un an, - 5 ans</i>	<i>Plus de 5 ans</i>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	938 079	938 079		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	236 444 510	236 444 510		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 817 643	5 817 643		
Personnel et comptes rattachés	766 523	766 523		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	251 482	251 482		
Etat : impôt sur les bénéficiaires	271 108	271 108		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	6 479	6 479		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	1 405 334	1 405 334		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	245 901 157	245 901 157		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	97 370 815			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	100 600 000			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Soldes intermédiaires de gestion

Rubriques	31/12/2022	%	31/12/2021	%		%		%
Ventes de marchandises								
- Coût d'achat des marchandises								
MARGE COMMERCIALE								
Production vendue	20 787 067	100,00	19 532 951	100,00	17 098 994	100,00	9 451 672	100,00
+ production stockée								
- Déstockage de production								
+ Production immobilisée								
PRODUCTION DE L'EXERCICE	20 787 067	100,00	19 532 951	100,00	17 098 994	100,00	9 451 672	100,00
PRODUCTION + VENTES	20 787 067	100,00	19 532 951	100,00	17 098 994	100,00	9 451 672	100,00
- Marge commerciale								
- Consommation provenance tiers	25 400 024	122,19	18 444 543	94,43	17 025 095	99,57	11 433 313	120,97
VALEUR AJOUTEE	-4 612 957	-22,19	1 088 408	5,57	73 899	0,43	-1 981 641	-20,97
+ Subvention d'exploitation								
- Impôts et taxes	326 393	1,57	259 168	1,33	263 548	1,54	102 680	1,09
- Charges de personnel	2 050 718	9,87	2 084 769	10,67	1 981 429	11,59	1 654 697	17,51
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-6 990 068	-33,63	-1 255 529	-6,43	-2 171 078	-12,70	-3 739 018	-39,56
+ Reprises, transfert charges	6 733	0,03	9 475	0,05	19 755	0,12	40 008	0,42
+ Autres produits	5	0,00	5	0,00	1	0,00	1	0,00
- Dot amortis., dépréc., provisions			45 375	0,23	40 885	0,24	47 048	0,50
- Autres charges	3	0,00	449 546	2,30	2	0,00	0	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION	-6 983 333	-33,59	-1 740 970	-8,91	-2 192 208	-12,82	-3 746 058	-39,63
+ Quote part opérations en commun								
+ Produits financiers	44 109 252	212,20	53 177 350	272,24	45 504 372	266,12	46 274 719	489,59
- Quote part opérations en commun								
- Charges financières	4 281 941	20,60	13 800 188	70,65	12 180 777	71,24	25 914 214	274,18
RESULTAT COURANT AV. IMPOT	32 843 978	158,00	37 636 191	192,68	31 131 388	182,07	16 614 446	175,78
Produits exceptionnels								
- Charges exceptionnelles	2 649 694	12,75	777 883	3,98	955 233	5,59	43 261	0,46
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-2 649 694	-12,75	-777 883	-3,98	-955 233	-5,59	-43 261	-0,46
- Participation des salariés								
- impôt sur les bénéfices	-12 000	-0,06	-12 000	-0,06	-12 000	-0,07	130 129	1,38
RESULTAT DE L'EXERCICE	30 206 283	145,31	36 870 309	188,76	30 188 155	176,55	16 441 056	173,95
Produits cessions éléments actif								
- Valeur comptable éléments cédés								
+/- VALUES SUR CESSIONS								

Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

Rubriques	Dotation	Reprise	Montant
RESULTAT DE L'EXERCICE			30 206 283
impôt sur les bénéfices			-12 000
RESULTAT AVANT IMPOT			30 194 283
Provisions sur immobilisations			
Provisions relatives aux stocks			
Provisions sur autres actifs			
Amortissements dérogatoires			
Provisions spéciales réévaluation			
Plus-values réinvesties			
PROVISIONS REGLEMENTEES			
AUTRES EVALUATIONS DEROGATOIRES			
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)			30 194 283

SAFT GROUPE

Société par Actions Simplifiée au capital de 26 724 876 euros

Siège social : 26 quai Charles Pasqua 92300 Levallois-Perret

R.C.S Nanterre 481 480 465

(la "**Société**")

PROCES VERBAL DES DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 16 JUIN 2023

TOTALENERGIES SE, dont le siège social est au 2 place Jean Miller – 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 542 051 180, en tant qu'associé unique de la Société (l'"**Associé Unique**").

A préalablement pris connaissance des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2022, du rapport de gestion du Président et des rapports des Commissaires aux Comptes.

A pris les décisions ci-dessous énumérées relatives à :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Approbation des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du C.G.I. ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Mention des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et à l'article 15 des Statuts ;
- Autorisations de cautions, avals et autres garanties ;
- Constatation de l'expiration du mandat des Commissaires aux Comptes et renouvellement de leur mandat ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du Rapport de Gestion du Président et du Rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de 30 206 283,35 €.

Il approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique constate que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 font apparaître un bénéfice de 30 206 283,35 €. L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 2022 comme suit :

Bénéfice net de l'exercice 2022	30 206 283,35 €
Report à nouveau existant à la clôture de l'exercice 2022	42 107 601,50 €
<i>Solde en report à nouveau</i>	72 313 884,85 €

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique, décide de fixer le dividende ordinaire à 0,80 €, soit un montant total de 21 379 900,80 € sur la base d'un capital social composé de 26 724 876 actions ordinaires.

L'Associé Unique décide en conséquence de prélever la somme de 21 379 900,80 € sur le report à nouveau qui est corrélativement ramené, après imputation, d'un montant de 72 313 884,85 € à un montant de 50 933 984,05 €.

Le montant distribué sera mis en paiement au plus tard le 30 septembre 2023, et l'Associé Unique confère tous pouvoirs au Président à l'effet d'ajuster si besoin le montant global de la distribution en fonction du nombre effectif d'actions en circulation à cette date.

Pour rappel, le dividende par action versé au titre des trois derniers exercices a été de :

- 2021 ; 0,94 €
- 2020 : 0 €
- 2019 : 0,94 €

QUATRIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Associé unique constate que le montant des charges non déductibles au titre de l'article 39-4 du Code Général des Impôts exposées durant l'exercice 2022 s'élève à : 12 172,05 €.

CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport du Président, constate qu'au cours de l'exercice 2022 aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L.227-10 du Code de commerce et de l'article 13 des Statuts n'a été exécutée ou conclue.

SIXIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris acte de l'expiration du mandat du Ernst & Young Audit en qualité de Commissaires aux Comptes de la Société à l'issu de la présente Décision statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, décide de le renouveler pour une période de 6 exercices, soit jusqu'à l'issu de la Décision de l'Associé Unique 2029 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

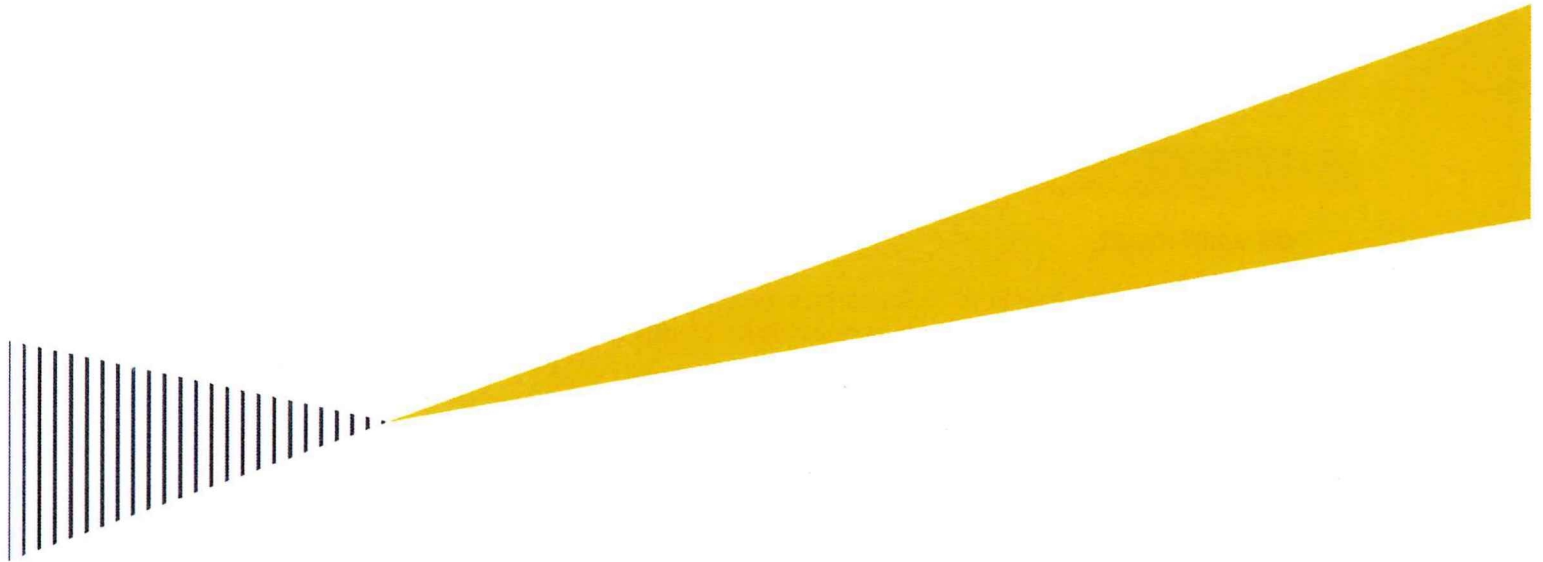
L'Associé Unique prend acte que Ernst & Young Audit a fait savoir par avance à la Société qu'il accepte le renouvellement de son mandat de Commissaire aux Comptes de la Société et qu'il n'est l'objet d'aucune des incompatibilités prévues par les dispositions légales en vigueur.

SEPTIEME DECISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes les formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.



L'Associé Unique
Représenté par Stéphane Michel



Saft Groupe

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Saft Groupe

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Saft Groupe,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Saft Groupe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 26 mai 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a horizontal stroke, positioned below the printed name.

Stéphane Pédrón